



Premier bilan positif pour l'interdiction du tabac dans certains lieux publics

Rubrique : actualités - Date : mercredi 29 août 2007

Un article des ECHOS, intitulé « Premier bilan positif pour l'interdiction du tabac dans certains lieux publics », signale que, selon plusieurs enquêtes, cette interdiction de fumer a un effet sur la consommation. Alors que l'interdiction de fumer dans les lieux publics comme les entreprises, les hôpitaux, les commerces et les administrations est entrée en vigueur le 1er février dernier, « la proportion de salariés déclarant travailler dans des lieux totalement non fumeurs est passée de 42% en janvier à 80% en mars » affirme l'institut de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes). Le journal indique par ailleurs que la vente de tabac a « légèrement diminuée » et que celle de médicaments d'aide à l'arrêt a augmenté de 45% au premier semestre 2007 par rapport à celui de 2006. Pour le quotidien, l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics qui entrera en vigueur le 1er janvier 2008 aura un impact « plus fort encore ». Une étude effectuée entre 2001 et 2004 montre, en effet, que les lois interdisant de fumer dans les lieux publics « encourageraient certains fumeur à arrêter de fumer, ou à diminuer leur consommation. Dans les villes à réglementation stricte, on trouve trois fois plus de nouvelles tentatives d'arrêt que dans les villes à faible réglementation et l'idée que fumer dans les bars et restaurants est socialement inacceptable se renforce ».